

## Contrat Programme en Logistique

Projet TEMPUS  
**517414-TEMPUS-1-2011-1-FR-TEMPUS-**  
**SMHES**  
**24 & 25 octobre 2011**

**Mohamed Anouar Jamali**  
**ESITH**

Développement de la logistique = priorité stratégique pour renforcer la compétitivité économique du Maroc

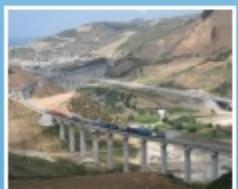
mise  
à niveau  
des services  
logistiques



Réformes et libéralisation  
des transports  
(routier, maritime, aérien)



Grands chantiers et développement  
des infrastructures de transport (ports,  
routes et autoroutes, chemins de fer, aéroports)

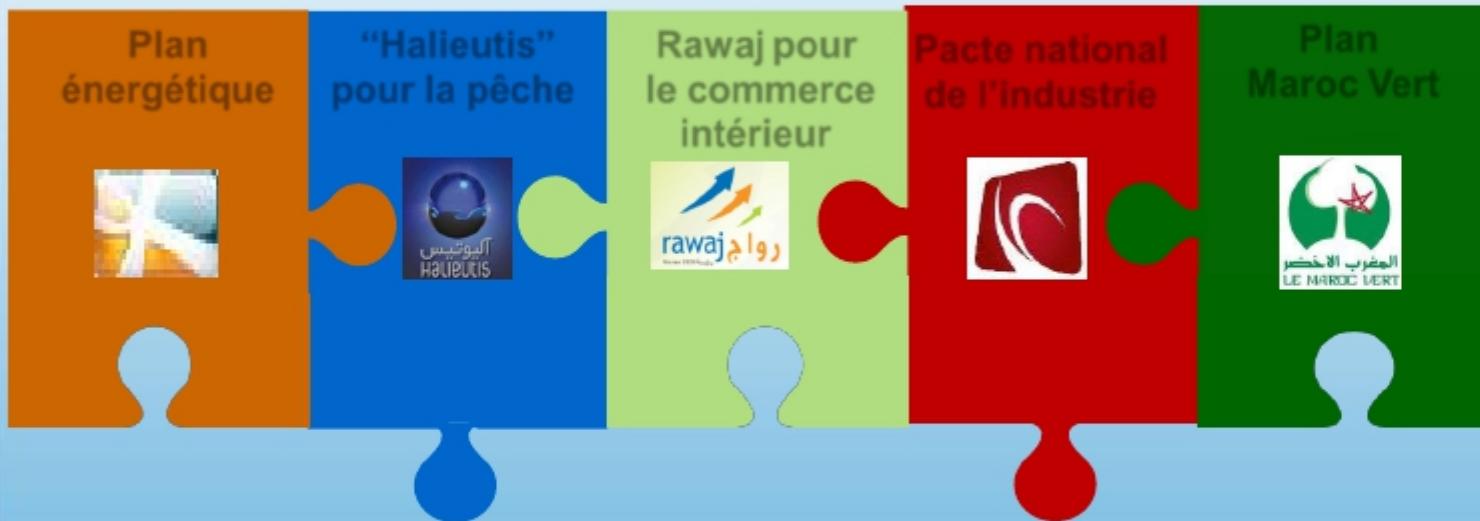


- ✓ Choix fait par le Maroc d'une **économie ouverte** (accords de libre échange)
- ✓ Définition de **nouvelles stratégies sectorielles volontaristes**



## Multiplication des flux de marchandises

- Import/export
- Domestiques



## Cadre général



Compétitivité  
productive



Compétitivité  
logistique

Compétitivité globale



- ✓ La gestion de ces flux est aujourd’hui un “métier” en plein essor sur le plan international, la logistique :  
*“ensemble des activités de transport, de conditionnement, de stockage, d’approvisionnement et des services connexes, ayant pour objet de gérer les flux de marchandises et les flux d’informations y associés dans des conditions de coût, de délai et de sécurité optimales”*
- ✓ La logistique comprend un ensemble de services qui peut être résumé comme suit :



### Situation de la gestion des flux de marchandises au Maroc

#### Espaces de stockage dispersés et flux éclatés

- Petites quantités
- Coûts élevés
- Compétitivité limitée

#### Offres logistiques intégrées insuffisantes

- Peu de services performants de transport de marchandises
- Possibilités de multi-modalité limitées
- Pas d'offre à valeur ajoutée



#### Non-compétitivité

- Les coûts logistiques au Maroc représentent 20% du PIB : autour de 10-12% pour les pays performants
- Externalités négatives liées aux flux : congestion, pollution,...

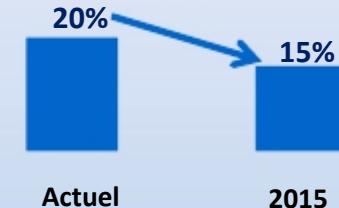
## Axes de la stratégie

- 1. Développement d'un réseau national de zones logistiques multi-flux**
- 2. Optimisation et massification des flux de marchandises**
- 3. Développement du tissu d'acteurs du secteur logistique**
- 4. Formation dans les métiers de la logistique**
- 5. Gouvernance et régulation du secteur logistique**

## Impacts attendus

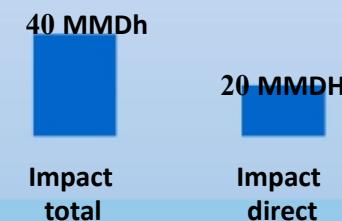
### Réduction des coûts logistiques du Maroc

Baisse du poids des coûts logistiques/PIB au profit des consommateurs et la compétitivité des opérateurs économiques



### Accélération de la croissance du PIB

Valeur ajoutée additionnelle de 20 Milliards de dirhams, soit 0.5% du PIB par an sur 10 ans



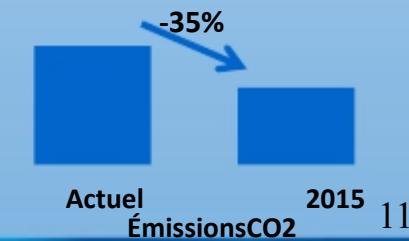
### Création d'emplois

- 36.000 emplois nouveaux en 2015
- 96.000 emplois à terme



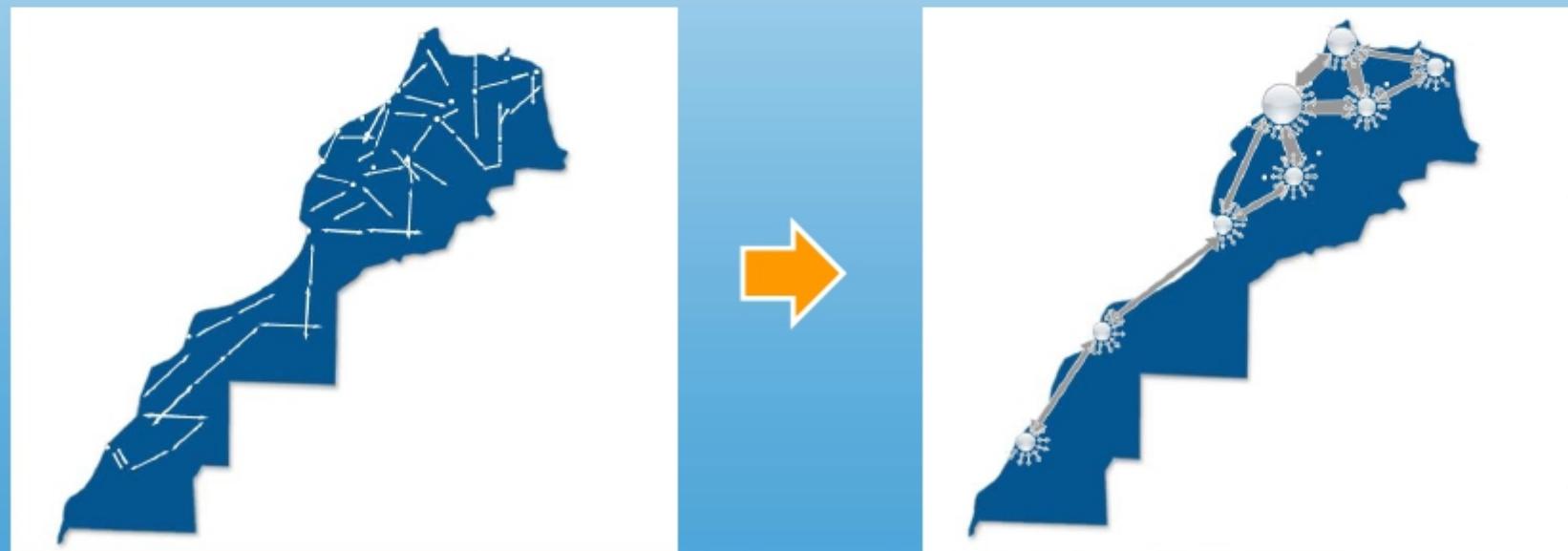
### Réduction des externalités négatives liées au transport de marchandises

- Baisse du nombre de tonne-km de 30%
- Réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 35%
- Décongestion des routes et des villes



Création d'un **réseau de plateformes logistiques** bien **connectés aux infrastructures (ports, autoroutes, voies ferrées)** et situées à **proximité des bassins de production et de consommation** permettant de :

- ✓ constituer des **zones de concentration des flux de marchandises** afin d'**optimiser leur gestion** notamment en les **massifiant**, en s'appuyant sur **les solutions de transport multimodales** les plus adaptées et en y apportant **des services à valeur ajoutée**
- ✓ **réguler le transport routier** de marchandises en milieu intra et péri-urbain en vue de la **décongestion des centres urbains** et de la **réduction des émissions CO2**



Développement de cinq types de plateformes logistiques



Conteneurs

dépotage/  
empotage

Stockage conteneurs

Triage et  
manutention

Distribution et sous-  
traitance logistique

Services pour la  
distribution des  
marchandises

services logistiques  
pour les industriels  
et la grande  
distribution

Agro-  
commercialisation

Services et  
équipements pour la  
commercialisation  
des produits  
agricoles (stockage,  
chaînes de froid,  
traçabilité,  
contrôle qualité  
services  
administratifs)

Céréalières

Services pour le  
stockage et la  
distribution des  
céréales importées ou  
domestique

Lavage, fertilisation  
des semences, tri et  
classification des  
céréales

Matériaux de  
construction

Commercialisation  
des matériaux de  
construction et des  
composantes  
préfabriquées

Transformation et  
fabrication des  
composantes  
préfabriquées

## Axe 1 - Réseau national des zones logistiques Taille et couverture

Besoins fonciers :  
Total : 3.300 ha  
dont en 2015 : 2.080 ha



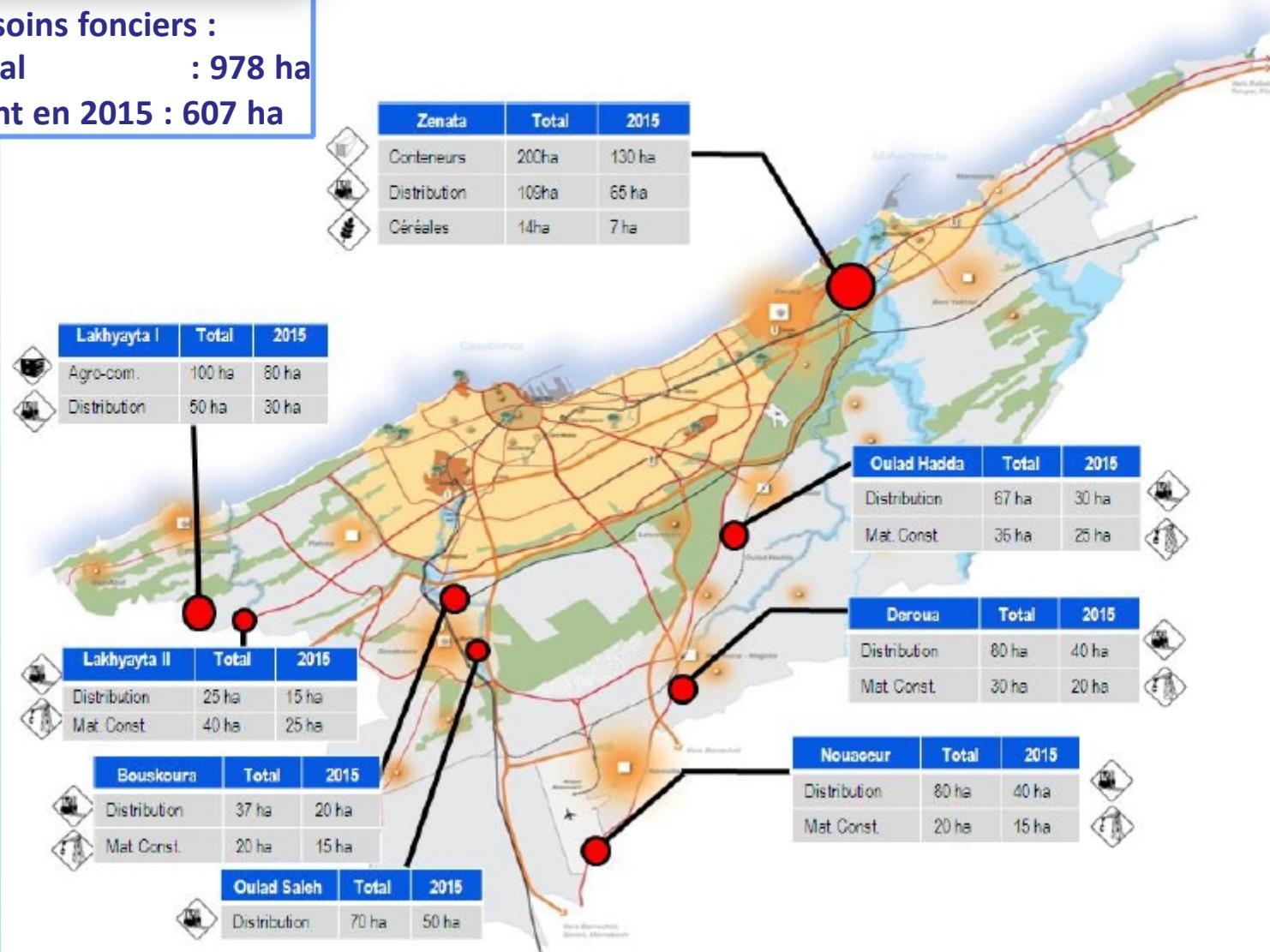
**Axe 1 - Réseau national des zones logistiques**  
**Besoins quantifiés (total / 2015 en ha)**

Régions	Conteneurs	Distribution	Produits agricoles	Céréales	Matériaux de construction	Total
GrandCasablanca	200 / 130	518 / 290	100 / 80	14 / 7	146 / 100	978 / 607
Rabat – Salé – Zemmour – Zaer		130 / 65	55 / 40		60 / 40	245 / 145
Tanger - Tétouan	100 / 50	105 / 50	60 / 45	3/2	90 / 70	358 / 217
Meknes - Tafilalet		65 / 35	70 / 42	4/3	45 / 30	184 / 110
Fès - Boulemane	40 / 25	65 / 35	35 / 30	5/3	30 / 20	175 / 113
Marrakech - Tensift - Al Haouz	35 / 25	75 / 50	70 / 55	3/2	85 / 60	268 / 192
Sous - Massa - Draâ		90 / 50	70 / 55	2/1	80 / 55	242 / 161
Oriental	30 / 20	50 / 20	57 / 42	4/2	81 / 55	222 / 139
Chaouia - Ouardigha		60 / 30	44 / 35	8/5	27 / 20	139 / 90
Douakala- Abda		50 / 23	77 / 56	3/2	55 / 34	184 / 115
Tadla - Azilal			29 / 22	3/2	25 / 16	57 / 40
Taza - Al Hoceima - Taouante			23 / 18	2/1	13 / 10	38 / 29
Gharb- Chrarda- Bni Hssen		50 / 22			33 / 25	83 / 47
Laâyoune- Boujdour- Sakia Hamra		30 / 20			10 / 5	50 / 30
Oued - Eddahab - Lagouira		50 / 30	10 / 5 25 / 15			75 / 45
<b>Total</b>	<b>405 / 250</b>	<b>1338 / 720</b>	<b>725 / 540</b>	<b>50 / 30</b>	<b>780 / 540</b>	<b>3298 / 2080</b>

**Un contrat d'application par région sera conclu entre les différentes entités concernées pour le développement des zones logistiques**

## Zones logistiques de Casablanca

Besoins fonciers :  
Total : 978 ha  
dont en 2015 : 607 ha



## Axe 2 - Optimisation des flux de marchandises

L'analyse des différents flux de marchandises a mis en évidence la possibilité de mettre en œuvre des solutions d'optimisation portant sur :

- ✓ la massification des flux de marchandises autour des plates-formes logistiques
- ✓ l'augmentation de la capacité de stockage et la rationalisation de leur localisation
- ✓ l'utilisation du mode de transport le plus adéquat et de solutions de transport multimodal
- ✓ une meilleure planification des points d'entrée et sortie des différentes marchandises d'import/export ou domestiques

Un contrat d'application à établir par secteur :

- hydrocarbures
- flux agricoles
- distribution nationale
- matériaux de construction
- flux import/export

## Opérateurs logistiques

Mise à niveau des acteurs du transport routier de marchandises : révision des critères d'accès et d'exploitation

Mise en place d'un système de labellisation des acteurs

Accès transparent au foncier public mobilisé pour les zones logistiques

Soutien au développement de champions nationaux du TIR

## Sophistication de la demande

Adhésion des opérateurs au système de labellisation des opérateurs logistiques

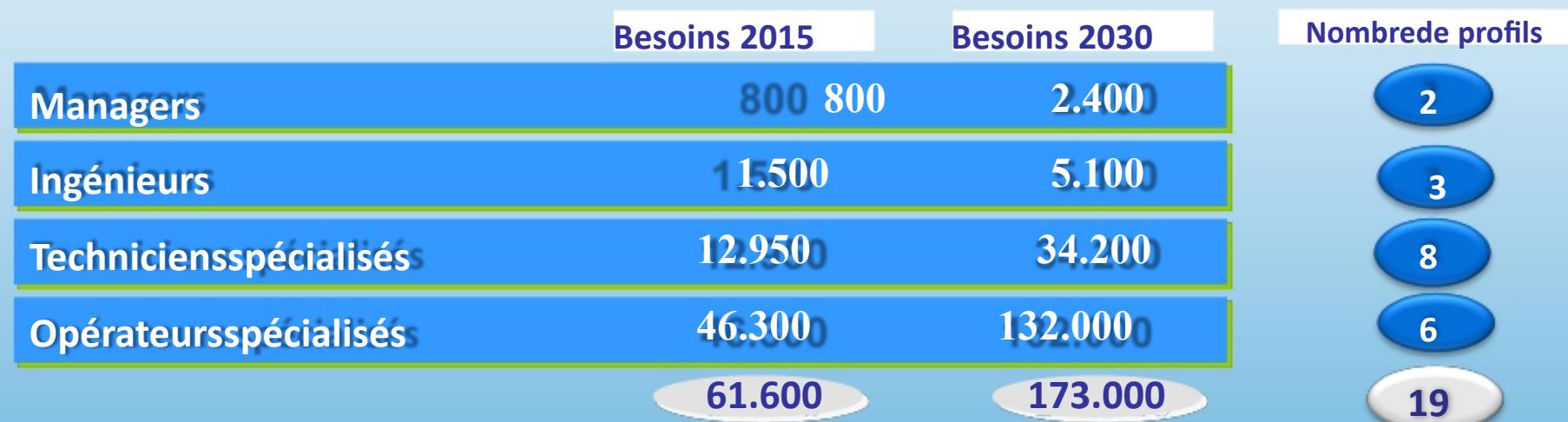
Révision des cahiers de charges relatifs à la demande des prestations logistiques

Extension des programmes de l'ANPME à la fonction logistique des entreprises

Communication autour de l'offre relative aux services logistiques

## Axe 4 - Formation dans les métiers de la logistique

Partenariat entre le secteur public et le privé pour la définition et la mise en œuvre d'un plan de formation dans les différents métiers de la logistique : opérateurs, techniciens, cadres et managers



Offre

Redynamisation des systèmes de formation existant et développement de nouveau établissements et programmes de formation

Ventilation des besoins sur les systèmes de formation

Contractualisation  
Etat-Privé-  
Etablissements de formation



Meilleure visibilité et centralisation de la demande en matière de formation

Programmation annuelle des besoins

Demande

## Pilotage et suivi du plan d'action

Comité de pilotage de la stratégie  
présidé par Monsieur le Premier Ministre  
et constitué des départements ministériels  
concernés et de la CGEM

- Fixer les priorités et lancer les chantiers
- Suivre la mise en œuvre du plan d'action
- Résoudre les points d'arbitrage

## Gestion du plan d'action et coordination

Agence Marocaine pour le  
Développement de la Logistique  
Nouveau établissement public pour  
coordonner la mise en œuvre de la stratégie

- Assurer la pérennité de la mise en œuvre du programme et la coordination opérationnelle
- Coordonner la réalisation des ZLMF et du plan de formation
- Mesurer le niveau d'efficacité et de performance du secteur
- Proposer des textes réglementaires du secteur
- Doté le Maroc d'un pôle d'expertise dans les métiers de la logistique

Contrat Programme  
2010-2015

Entre l'Etat  
(Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère de l'Equipement et des Transports et Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace) et le secteur privé (CGEM)

Contrats  
d'Application

Entre l'Etat (Ministères et entités publiques concernés), collectivités locales et le secteur privé (CGEM et fédérations concernées)

- Objectifs globaux de la Stratégie
- Engagements des partenaires et mobilisation des ressources
- Dispositifs de pilotage et de mise en œuvre de la Stratégie
- Grandes lignes des contrats d'application du contrat programme cadre

Détailler les plans d'action relatifs à :  
• Zones logistiques multi-flux dans les différentes régions  
• Optimisation des flux : hydrocarbures, agricoles, de distribution nationale, de matériaux de construction, d'export/import  
• Formation et mise à niveau du secteur du transport routier